

AVIS PUBLIC

RAPPORT FINANCIER ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c.C-19), **AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Shawinigan, que lors de la séance extraordinaire du conseil qui aura lieu **le mardi 16 juin 2026 à 14 h 45**, à la salle du conseil, située à l'hôtel de ville, 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Shawinigan, le trésorier déposera le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2025 de la Ville de Shawinigan.

Toute personne intéressée pourra en prendre connaissance, sur rendez-vous, au bureau du greffe durant les heures de bureau, et ce, à compter du mercredi 17 juin 2026.

Donné à Shawinigan, ce 10 juin 2026

Me Chantal Doucet
Greffière